

COTATION DES GENITEURS
GRILLE DE SELECTION DU BRAQUE D'AUVERGNE
Adoptée par la Commission d'Élevage de la CENTRALE CANINE le 13 décembre 2004
Approuvée par le Comité de la CENTRALE CANINE le 6 janvier 2005

1/6 POINT

Sujet confirmé

2/6 POINTS

Sujet confirmé

- titulaire du TAN ou équivalence
- Très Bon en exposition
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

3/6 POINTS

Sujet confirmé

- Excellent en Field Trial ou BICP 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- Très Bon en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

ou

Sujet confirmé

- CQN ou Très Bon en Field d'Automne ou « Amateur » ou BICP 3^{ème} catégorie
- Excellent en exposition (Spéciale ou Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)
- radiographié Dysplasie : A, B ou C
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)

4/6 POINTS Sujet « *Recommandé* »

Sujet confirmé

- Très Bon en Field Gibier « Naturel » ou Excellent en Automne ou BICP 1^{ère} catégorie
- deux « Excellent » en exposition sous deux jurys, et dont un en Spéciale, Nationale d'Élevage ou Championnat SCC
- radiographié Dysplasie A ou B
- identification ADN (et compatibilité de filiation conseillée)
- **pedigree complet**

5/6 POINTS Sujet « *Elite B* »

- Sujet confirmé coté 2 points et ayant produit, en première génération, au minimum :
pour les Femelles : 3 sujets à 3 points en 2 portées
pour les Mâles : 3 sujets à 3 points avec 2 lices différentes
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire

6/6 POINTS Sujet « *Elite A* »

- Sujet confirmé « **Recommandé** » ayant produit comme « Elite B »
- ADN + compatibilité de filiation obligatoire